

NOEL DU FOOT...

**Toute l'équipe de
la Gazette de
Fétigny vous
remercie pour
votre soutien, vous
souhaite de très
bonnes fêtes et
vous présente ses
MEILLEURS
VOEUX
pour**

Le 7 décembre dernier s'est déroulé à l'Auberge de Fétigny le traditionnel Noël du F.C. Fétigny. Ce fut l'occasion pour joueurs, entraîneurs, supporters et arbitres de se réunir autour d'une délicieuse fondue chinoise et d'une bonne bouteille. La soirée fut très calme, mais d'autant plus intime.

Dans le cours de la soirée, les participants au repas eurent droit aux discours du Président et de Benoît Fasel, responsable des juniors qui fit allusion à nos trois sélectionnés de l'équipe suisse, à ceux de la sélection du football et à tous les autres mordus du foot sans qui ce sport n'existerait pas.

La présence d'un musicien permit aux gens de danser, jusqu'à l'ouverture du bar...



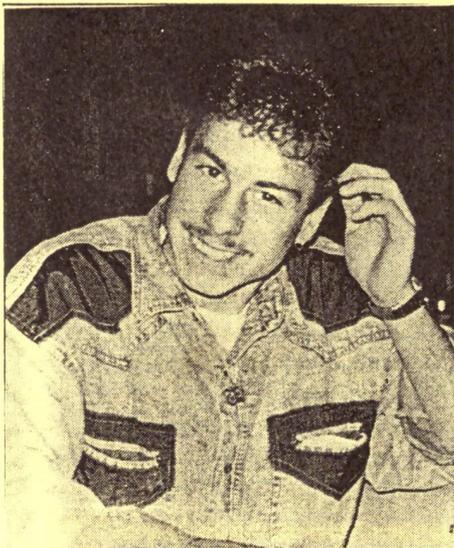
EN BREF...

SPORT

Nous apprenons que Cyrille Verdon, joueur de la 1ère équipe de Fétigny, qui évolue en 2ème ligue, a été sélectionné avec l'équipe nationale des moins de 17ans pour la rencontre contre la France à Oyonax (Ain) qui a eu lieu le mercredi 4 décembre.

Malchance pour Verdon : il a dû céder sa place à la 30ème minute suite à un choc avec un adversaire.

Nous sommes fiers de savoir que Fétigny, avec moins de 500 habitants, compte trois jeunes qui évoluent dans une sélection nationale. Nous leur souhaitons plein succès pour les années à venir.



Cyrille Verdon : un des jeunes de Fétigny sélectionné dans une équipe nationale.

CONCOURS

Récemment, une loterie a été mise sur pied dans le cadre de la cagnotte de l'Auberge Communale. Il s'agissait d'estimer le poids d'un panier garni.

Quatre personnes ont trouvé la solutions qui était de 14kg 100. Ce sont Messieurs

Jean-marie Fontaine
Marc Küng
Marc Fontaine
François De Dompierre

Félicitations aux gagnants !

ASSEMBLEE DE LA FANFARE PAROISSIALE du 7 nov. 91

(Nous n'avions pas pu faire paraître cet article dans la Gazette no. 2 faute de place. Veuillez nous excuser.)

Suite à la démission de M. Alain Blanc, président, cette dernière assemblée de la fanfare était présidée, l'espace d'un soir, par M. Rémy Renevey, vice-président. En ouverture, ce dernier a eu le plaisir de saluer Monsieur le Curé



Abriel, nouveau prêtre de la paroisse de Fétigny-Ménières, et, M. Jean-Marc Granget représentant le Conseil communal. Après ces salutations, il excuse encore la Paroisse et plusieurs musiciens.

Après cette entrée en matière, la parole est donnée à la secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, et, au caissier pour la lecture des comptes. Comme tout ceci ne fait l'objet d'aucune réclamation, on passe alors à la suite du programme, c'est-à-dire la nomination d'un nouveau comité, dont voici la composition:

Président	:	M. Jean-Bernard Renevey
Membres	:	Mme Monique Corminboeuf M. Yvan Chardonnens M. Olivier Renevey M. Pascal Vorlet

Après la démission du directeur, M. Raymond Hofmann, et, puisque personne n'a été trouvé jusqu'à ce jour, c'est M. Rémy Renevey qui va assurer la direction de la fanfare. MM. Alain Blanc et Louis Fontaine apportent des précisions au sujet des prestations de la section tambours.

M. Rémy Renevey apporte enfin quelques dates à retenir concernant les rendez-vous importants du corps de musique de notre village.

La parole est alors donnée à M. le Curé Abriel qui se réjouit de voir et d'entendre la fanfare paroissiale lors des manifestations, qu'elles soient religieuses ou profanes, qui sont ainsi beaucoup plus vivantes par la présence des musiciens.

M. Jean-Marc Granget, encourage quand à lui la fanfare et son nouveau comité et explique qu'il fera un rapport au Conseil communal à propos des requêtes de la fanfare surtout sur le plan financier.

Il invite ensuite tous les participants à prendre part au verre de l'amitié offert par la commune.

M. Rémy Renevey clôt alors l'assemblée et convie tout le monde à une collation à l'Auberge Communale.

RECTIFICATIF

Dans notre dernière édition, composée parfois à la hâte, une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article du souper des nouveaux citoyens.

En effet, notre ministre des loisirs est bien M. P. Chardonnens et non pas M. Renevey !

ASSEMBLEE COMMUNALE
DU VENDREDI 13 DECEMBRE 91

Placée à une date qui laissait présager le pire, cette assemblée se déroulera cependant dans le calme. Devant une assistance plus ou moins modeste, le Syndic ouvrit cette dernière par quelques points administratifs. En effet, l'un des premiers sujets à traiter fut la cession ou l'échange avec l'Etat de quelques bribes infimes de terrain. Etant donné la faible dimension des parcelles, il n'y eut aucune opposition.

Un autre point qui ne provoqua pas de vives réactions dans la salle communale, fut l'approbation du règlement du cimetière. Il y eut cependant quelques questions à ce propos, surtout au niveau de problèmes que pourraient poser l'incinération. Comme il fut décidé que l'on réglerait ce problème le jour où il se poserait effectivement, l'on put passer à la suite du programme.

L'approbation des statuts d'Ascobroye fut un des points qui causa le plus de réticences dans l'assemblée. Certaines personnes se demandaient en effet pourquoi l'on devait voter pour un sujet que l'on avait déjà refusé il y a quelques mois. Comme le Syndic, M. Dolfi Haenni, expliqua que ces statuts avaient été modifiés depuis, et qu'il fallait justement approuver cette modification, les citoyens se prononcèrent alors favorablement pour Ascobroye (Association des communes de la Broye), regroupement de communes qui se donne pour objectif de promouvoir l'économie dans notre région.

C'est suite à ce vote que l'on passa à un sujet qui déclencha de vives passions dans l'assistance. En effet, les citoyens devaient se prononcer à propos de la modification de la taxe d'enlèvement des déchets. Après un bref exposé du Syndic, qui démontra qu'une augmentation de ladite taxe s'imposait, plusieurs personnes donnèrent alors leur avis qui n'était pas forcément semblable à celui de la Commune. Certains demandèrent que la taxe demeure inchangée, et que l'on prenne la différence sur les impôts communaux. A ceci, le boursier communal, M. Yvan Joye, répondit que si l'on agissait ainsi, on entraînerait irrémédiablement une augmentation des impôts. Après moultes réflexions, on procéda au vote qui se révéla en faveur d'une augmentation de la taxe et qui mit fin à la «guerre des poubelles».

L'assemblée reprit alors son cours normal. Le boursier fit un exposé très complexe sur la centrale d'émission des Communes suisses, qui, comme elle semblait être intéressante au niveau financier pour Fétigny, fut acceptée sans trop de difficultés. Suite à cela, on accepta sans problème non plus le budget pour 1992.

Le dernier point de l'assemblée concernait un éventuel rachat de la propriété de M. Ravier, considérée par le Conseil communal comme une verrue néfaste à la réputation du village. Cependant, les citoyens, estimant que cet achat n'en valait pas la peine, le refusèrent.

Dans les divers, la question de la pression de l'eau fut abordée. Un des membres de l'assistance expliqua que cette pression pouvait se comparer certains jours à quelqu'un qui fait pipi quand il fait très froid. Le Conseil communal répondit alors

A G E N D A

LOTOS :

Vendredi 27 décembre 20h15
Club des Cent

Vendredi 17 janvier 20h15
Société de Tir

Vendredi 7 février 20h15
Loto de la Fanfare

SOIREES :

Mardi 31 décembre
St Sylvestre à l'Auberge
Communale (Soirée privée)

Mercredi 1er janvier 92
Traditionnel soupe aux pois
à l'Auberge communale

Samedi 4 janvier 92
dès 20h30 Fête des Rois à
l'Auberge Communale
Org. Jeunesse et Tenancier

DIVERS :

Ski-Club

Dimanche 12 janvier Grin-
delwald

Dimanche 19 janvier Les
Mosses

Dimanche 2 février Les
Moullins

Dimanche 5 janvier : Repas
des Aînés

Nos félicitations vont à

Georges Vorlet qui a fêté
le dimanche 15 décembre
ses 50 ans.



**MEMORIAL
SEKULIC
14-20-21 JUIN 92**

L'équipe d'organisation du tournoi de juniors, le Memorial Sekulic (qui se déroulera l'année prochaine rassemblant près de 180 équipes), ainsi que le comité du F.C. Fétigny vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1992.

Ils se permettent par la même occasion de vous rappeler quelques dates importantes.

**PROGRAMME
SEKULIC**

12 juin 1992 : LOTO

**13 juin 1992 : BANQUET DES RESSORTISSANTS DE FETIGNY
BAL**

14 juin 1992 : TOURNOI JUNIORS F

19 juin 1992 : LOTO

**20 juin 1992 : TOURNOI JUNIORS D
FETE DE LA BIERE**

21 juin 1992 : TOURNOI JUNIORS E

**27-28 juin 1992 : WEEK-END DE RESERVE
(en cas de mauvais temps)**

A
m
b
i
a
n
c
e



D
a
n
s
e

AUBERGE COMMUNALE DE FETIGNY

Mardi 31 Décembre dès 20h00 :
Soirée de St Sylvestre sur réservation
tél. 037/61.25.47

Menu : 58.- par personne

Mercredi 1er Janvier dès 20h00 :
Traditionnelle soupe aux pois offerte
à tous et à toutes.

C
o
n
c
e
r
t
i
f
i
c
a
t
i
o
n
s

HORAIRE D'OUVERTURE DES FETES

Mardi 24 décembre : de 11 à 19h00

Mercredi 25 décembre : de 10h30 à 19h00

Mardi 31 décembre : de 11 à 18h00 (sans restauration)

Mercredi 1er janvier : de 10h30 à ???

qu'une prochaine visite du réservoir aboutirait sans doute à l'isolation de ce dernier. Quelques remarques furent encore apportées au sujet des tribulations du conducteur de bus PTT, lors de ses arrêts fantaisistes dans le village. Avant de clore l'Assemblée certains citoyens s'exprimèrent au sujet de la grande salle ou encore à propos du sort de l'ancienne école du village.

Puis, la Commune offrit un verre à chaque citoyen et les discussions reprurent de plus belle, d'une façon moins officielle. Les plus résistants poursuivirent la discussion à l'auberge...

FETIGNY : RENCONTRES 92



AVIS A LA POPULATION

La Commune recherche des personnes qui sont nées à Fétigny, qui y ont habitées, qui y ont fréquentées l'école de Fétigny, ou même qui y ont tout simplement des attaches. Il est évident que les bourgeois du village sont aussi concernés par cette manifestation qui se déroulera le 13 juin 1992.

Pour cela, les organisateurs ont besoin de vous, afin de réunir le plus grand nombre possible d'adresses. Vous pouvez donc apporter une aide précieuse en indiquant les coordonnées de vos connaissances, de votre parenté ou même de vos anciens camarades de classe.

Les personnes qui ont des adresses sont priées de bien vouloir les envoyer au bureau communal jusqu'au 15 janvier 1992.

Les organisateurs remercient d'avance la population pour sa collaboration.

037/61.41.16
**COIFFURE
BERNADETTE**
1532 FETIGNY

GAZETTE ^{de} FETIGNY

PROCHAIN TIRAGE

23 JANVIER 1992
**(Il sera uniquement distribué
aux abonnés)**

ABONNEMENT GAZETTE ^{de} FETIGNY

COCHEZ CE QUE VOUS DÉSIREZ :

Abonnement: 12 nos  **10:-**

Abonnement de soutien: 20:-

NOM : _____

ADRESSE : _____

RETOURNER À :

GAZETTE de FETIGNY

Rédaction

1532 FETIGNY



Ski-club
la Godille

PROGRAMME SAISON '92

Dimanche 12 JANVIER Grindelwald

Dimanche 19 JANVIER Les Mosses

Dimanche 2 FEVRIER Les Moulins

Samedi 15 FEVRIER Moléson

Dimanche 23 FEVRIER Les Crossets

Samedi et dimanche 4 et 5 avril :

WEEK-END DE LA GODILLE

(lieu encore à définir)

Pour tous renseignements : B. Henchoz Tél. 61.44.95

LE PETIT THEATRE DE L'ARLEQUIN
PRESENTE

LE MEDECIN MALGRE LUI

DE

M. MOLIERE

MISE EN SCENE: OLIVIER FRANCFORT

Après sa mise en scène étonnante d' "Humbert le Bâtard", O. Francfort vous convie à plonger dans la truculente farce de M. Molière.

REPRESENTATIONS à 20h30

FEVRIER : 20-21-22-27-28-29

MARS : 5-6-7-12-13-14-19-20-21-26-27-28

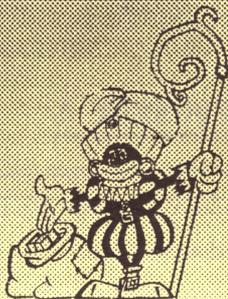
Ne manquez pas cet événement ! Réservez dès maintenant votre place à la Nationale Suisse Assurances au 61. 65. 65.

AUBERGE COMMUNALE DE FETIGNY

SAMEDI 4 JANVIER 92

dès 20h30

fête des pois



Avec la participation du chœur
"LES PETITS TROUBADOURS" de Fétigny.

Animation par la jeunesse.

Consécration de la REINE et du ROI
de la soirée.

Dès minuit : soupe à l'oignon

Organisation : La Jeunesse et le Tenancier